



Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle

Toul, le 11 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉCIPROCITÉ COMMERCIALE : PROTÉGER NOTRE INDUSTRIE DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

J'ai porté au nom du Groupe socialiste un [amendement majeur](#) de régulation économique dans la Loi industrie verte adoptée hier à l'Assemblée nationale.

Nous avons ainsi enfin transposé le droit européen dans la loi française : désormais, un marché public pourra exclure l'importation de produits d'une entreprise étrangère qui ne permet pas aux européens d'exporter sur son propre sol.

Ce principe de réciprocité vise notamment à nous protéger de la concurrence déloyale de l'industrie asiatique dont les modes de production sont par ailleurs moins-disants sur le plan écologique et social. Un déséquilibre souvent accentué par des pratiques de dumping fiscal.

Précisément, face à nos concurrents internationaux, ce principe, ayant désormais la force de la loi, permettra aux acheteurs publics d'écarter des procédures de marché de fourniture ou de travaux, les offres contenant une part majoritaire – en valeur – de produits originaires de pays tiers n'appliquant pas le principe de réciprocité.

Je remercie de leur soutien les députés de tous horizons qui l'ont soutenu par leur vote. Je salue le dialogue avec le Gouvernement et les Rapporteurs qui nous ont permis de conclure positivement en Commission mixte paritaire.

Pour ce qui concerne notre territoire, la mise en œuvre de la réciprocité commerciale est un élément clé de la pérennisation et de la modernisation de l'industrie de la canalisation. Un actif stratégique pour affirmer notre souveraineté dans la ressource en eau et pour faire face aux grands enjeux du changement climatique et de la transition écologique. Le dialogue permanent avec les dirigeants et les syndicats de Saint-Gobain - PAM est à l'origine de ce combat législatif qui concernera également le développement des énergies renouvelables.

Contact presse

Nicolas MAINERAY, collaborateur parlementaire de Dominique POTIER,
06 58 60 15 60, nicolas.maineray@clb-an.fr